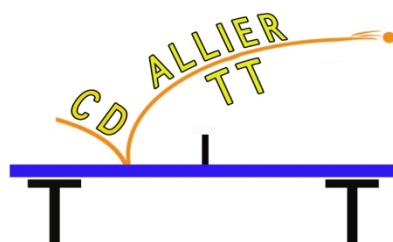


COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE
Maison départementale des sports – 4 rue Refembre
03000 MOULINS
Tel : 04.70.44.68.70
Mail : cdtt.03.siege@gmail.com



<u>CHAMPIONNAT D'ALLIER</u> <u>SAISON 2018-2019</u> <u>Samedi 30 et Dimanche 31 Mars 2019</u>

Lieu de la compétition : Gymnase de la Prat – Allée des sports – 03260 SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES

Organisateur : SAINT-GERMAIN TENNIS DE TABLE

Juge-Arbitre : Thomas FEYDEL

Rappel :

Dans tous les tableaux, la compétition commencera par des poules et se terminera en tableau intégral. Le nombre de joueurs par poules dépendra du nombre d'engagés par tableaux.

A noter que les inscriptions en double se feront uniquement sur place et en fonction du déroulement de la compétition.

Un joueur pourra participer à un seul tableau par jour. Les tableaux par points se dérouleront le samedi et sont mixtes, les tableaux par catégories se dérouleront le dimanche. Toutes les féminines seront regroupées dans un tableau unique avec classement séparé. Par exemple, un joueur peut jouer dans une catégorie au-dessus de la sienne s'il le souhaite.

L'engagement est gratuit pour tous les participants au Critérium Fédéral et pour les féminines. Pour les autres, il est perçu un droit d'engagement de 5 € (le montant sera inscrit sur la facture du club) peu importe le nombre de tableaux.

Tout joueur inscrit à cette compétition se verra, **en cas de forfait non excusé** auprès du responsable de la compétition Thomas FEYDEL (06.25.16.86.03 – tfeydel@gmail.com), infliger une **amende de 15€**.

Le bulletin d'inscription ci-dessous est à retourner avant le **Mercredi 27 mars 2019, dernier délai**.

Passé ce délai, aucune inscription ne sera prise en compte.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DEPARTEMENTAL FICHE D'INSCRIPTION

A expédier par mail à cdtt.03.siege@gmail.com

Samedi 30 mars 2019

CLUB :

Le bulletin d'engagement ci-dessous, à expédier ***avant le Mercredi 27 mars dernier délai*** :

Concerne aussi bien les joueurs et joueuses déjà engagés au Critérium Fédéral que les autres.

Tout engagement reçu après cette date ne sera pas pris en compte.

Horaire : pointage : 13h30 – début de la compétition 14h00

TABLEAUX PAR POINTS MIXTES

[illegible]

Dimanche 31 mars 2019

CLUB :

Le bulletin d'engagement ci-dessous, à expédier **avant le Mercredi 27 mars dernier délai** :
Concerne aussi bien les joueurs et joueuses déjà engagés au Critérium Fédéral que les autres.
Tout engagement reçu après cette date ne sera pas pris en compte.

Horaire : pointage : 8h30 – début de la compétition 9h00

TABLEAUX PAR CATEGORIES

N° Licence	NOM – PRENOM	Cat. d'âge	Points	- 11 ans	- 13 ans	- 15 ans	- 18 ans	Elite	Féminines

Un seul tableau par jour.